

Déclaration pour travaux de remblai et déblai

1. informations générales à fournir

- Le projet est pour du remblai
 - Le projet est pour du déblai
 - Le remblai/déblai projeté se localise à l'intérieur d'une zone inondable
 - Le remblai/déblai projeté se localise à l'extérieur du zone inondable
 - Le remblai/déblai projeté se localise dans la rive
 - Le remblai/déblai se localise a l'extérieur de la rive ou du littoral
- Le remblai/déblai projeté se localise à l'extérieur d'une zone à risque d'érosion
 - Le remblai/déblai projeté se localise à l'intérieur d'une zone à risque d'érosion
 - Le remblai/déblai projeté se localise dans la zone agricole

2. Localisation de la propriété touchée

Adresse	Numéro de lots
---------	----------------

3. Renseignements sur l'identité du propriétaire

Nom	Téléphone
Adresse	Cellulaire
	Courriel

4. Renseignements sur l'identité du requérant (si différent du propriétaire)

Nom	Téléphone
Adresse	Cellulaire
	Courriel

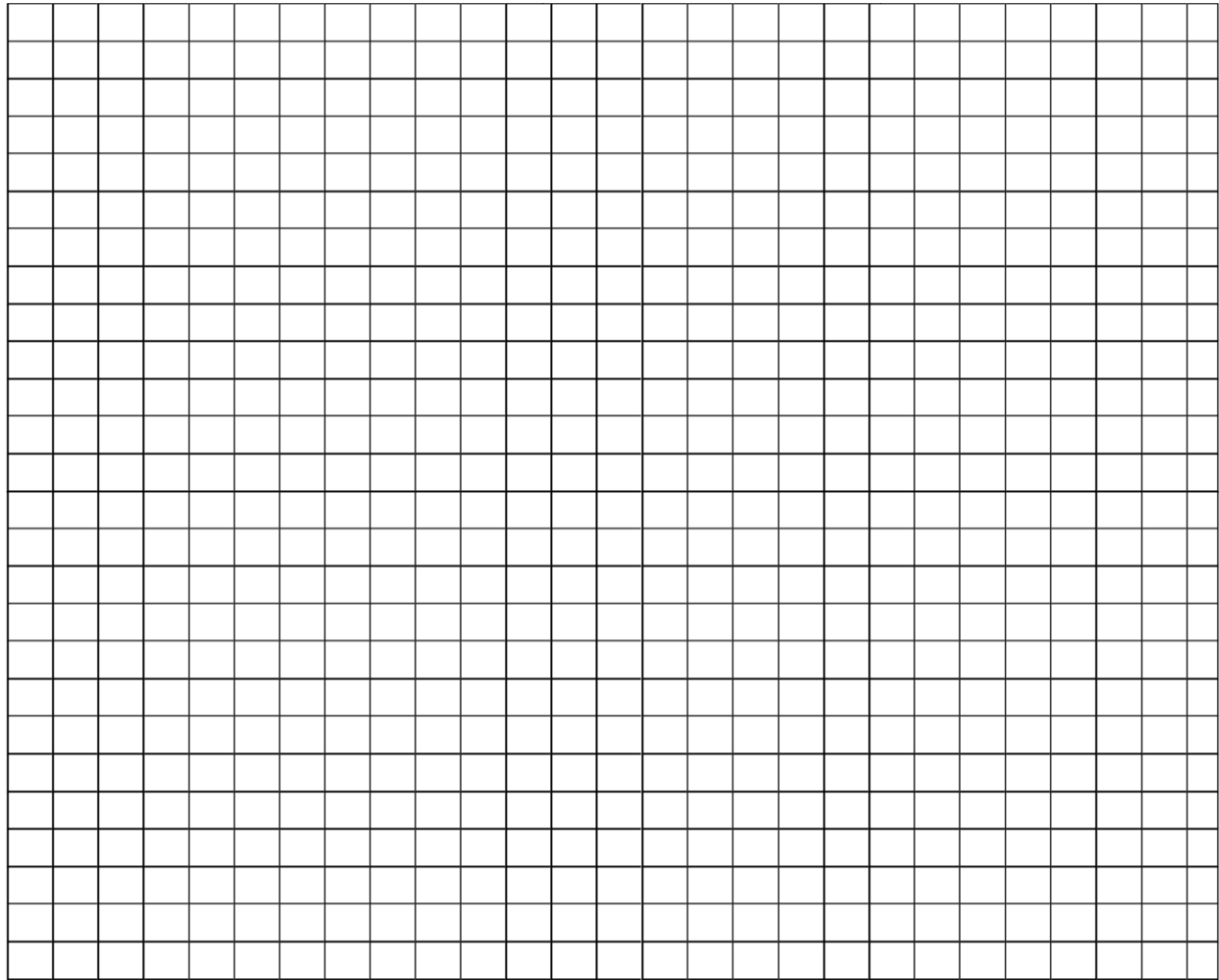
5. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur qui fourni le remblai ou qui fera le déblai (si différent du propriétaire)

Nom de l'entreprise	Téléphone
Nom	Cellulaire
Adresse de l'entreprise	Courriel
	Télécopieur

6. Description de l'objectif du remblai (raison de faire du remblai et du déblai)

Date prévue du remblai/déblai :	Date prévue de la fin du déblai/remblai :
Description détaillée des raisons pour les travaux de remblai ou de déblai (ex: future construction, terrain non-constructible, etc)	

**CROQUIS DE LA LOCALISATION DU REMBLAI OU DÉBLAI
(un extrait de la matrice graphique peut être fourni au besoin)**



7. Signature

Signature du requérant	Date
------------------------	------

Vous devez vous présenter à la Municipalité avec le formulaire complété, les documents requis ainsi que le paiement (argent, chèque) ou faire parvenir le tout au 287, rue Marchand, Saint-Victor. L'inspecteur est aussi en droit de demander tout autres documents nécessaires à la bonne compréhension du projet. Pour de plus amples renseignements, l'inspecteur en bâtiment et en environnement est disponible les lundi et jeudi entre 8h00 et 16h30 à l'Hôtel de Ville. Vous pouvez également le contacter au 418-588-6854 ou par courrier électronique à l'adresse : urbanisme@st-victor.qc.ca